

**CONCOURS EXTERNE DU CAPET ET CAFEP  
MATERIELS CANDIDATS  
SESSION 2020**

**SECTION : ARTS APPLIQUES**

**OPTION : DESIGN  
OPTION : METIERS D'ARTS**

DATE	HEURE	INTITULÉ DE L'ÉPREUVE	MATÉRIELS CANDIDATS
Mardi 16 juin	9h à 14h	1° Epreuve d'investigation méthodique en design et en métiers d'art. Sujet commun aux deux options	- L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit. - Matériel de dessin et de mise en couleur autorisé. - Le choix des moyens d'expression est libre, à l'exclusion des produits à séchage lent, des lettres et trames transferts, de tout document préfabriqué et de tout produit pouvant provoquer des émanations toxiques (en particulier les aérosols). - Les pastels et le fusain doivent être fixés - fixatifs aérosols interdits (sauf fixateur à l'aide de pipette) - bombes de peinture interdites - Les documents fournis avec le sujet ne doivent en aucun cas être découpés ou collés entièrement ou en partie sur les planches. - Les candidats doivent exclusivement utiliser les supports mis à leur disposition par le centre d'examen dans la salle où se déroule le concours.
Mercredi 17 juin	9h à 14h	2° Epreuve de culture design et métiers d'art Sujet commun aux deux options	- L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

**2° Epreuve de culture design et métiers d'art**

**Consignes concernant les copies**

- les zones d'identification et de codage doivent être complétées en MAJUSCULES sur chacune des copies que vous remettez.
- ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- paginer votre composition correctement dans la zone en bas à droite de chacune des quatre pages de chaque feuille y compris vos éventuelles pages vierges. Chaque pagination doit contenir le numéro de la page et le total des pages de votre composition (Ex : 1/18 ; 2/18 ; 3/18 ... 18/18).

Les copies doivent être rédigées avec un stylo dont l'encre est de couleur foncée.

**Vous ne devez en aucun cas :**

- agraffer vos copies mais les insérer les unes dans les autres ;
- coller des parties du sujet, ou de copie ;
- joindre vos brouillons aux copies rendues.